



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÔME

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le **lundi 12 avril 2021 à 19h00** par visioconférence, étaient présents :

Martin Bordeleau, *maire*
Jean-Pierre Picard, *conseiller siège no 1*
Guy Laverdière, *conseiller siège no 2*
Elaine Roy, *conseillère siège no 3*
François Chevrier, *conseiller siège no 4*
Manon Pagette, *conseillère siège no 5*
Michel Venne, *conseiller siège no 6*

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire.
Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, après vérification, déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
4. Suivi des procès-verbaux
5. Rapport concernant l'application de la gestion du règlement de gestion contractuelle 2020
6. Congrès ADMQ 2021 – La grande diffusion Web
7. Paiement GDG Environnement
8. Correction résolution 093-2021-03
9. Contrat – refonte site Web
10. Lettres ententes SCFP
11. Avis de motion – Règlement encadrant les résidences de tourisme

FINANCES

12. Approbation des comptes à payer
13. Acceptation des chèques émis

PÉRIODE DE QUESTIONS

14. Période de questions

VOIRIE – AQUEDUC – EAUX USÉES

15. Nettoyage du réseau – Octroi du mandat
16. Dépôt demande programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration
17. Achat camion
18. Octroi de contrat – Trottoirs sur la 347
19. Octroi de mandat – Étude de vétusté des équipements et de la mise à niveau de la station d'eaux usées
20. Embauche journalier temporaire – Période estivale

SÉCURITÉ PUBLIQUE

21. Logiciel PG Première Ligne



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



URBANISME & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

22. Adoption – Noms de nouvelles rues à Saint-Côme

LOISIRS – CULTURE – TOURISME – VIE COMMUNAUTAIRE

23. Route thématique – Entente MRC de Matawinie – Complice de marques

24. Commandite – Centre excellence acrobatique Val Saint-Côme

DIVERS

25. Affaires nouvelles

26. Période de questions

27. Levée de la séance

ADMINISTRATION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 106-2021-04

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 107-2021-04

Il est proposé par madame la conseillère Elaine Roy
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les procès-verbaux suivants soient adoptés tels que présentés, à savoir :

- Séance ordinaire du 8 mars 2021
- Séance extraordinaire du 18 mars 2021
- Séance extraordinaire du 25 mars 2021

Adopté

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

- Consultation publique via Zoom pour les résidences de tourisme – 27 avril 2021 à 19h – Inscription au 450 883-2726, poste 7301 ou par courriel à l'adresse adj.adm@stcomelanaudiere.ca
- Travaux du Barrage du Lac Côme – Début juillet 2021

5. RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DE LA GESTION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE 2020



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



CONSIDÉRANT que le 16 juin 2017 a été sanctionnée la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs;

CONSIDÉRANT que depuis le 1^{er} janvier 2018, une municipalité doit prévoir des règles régissant la passation de ses contrats dont le montant de la dépense est de 25 000 \$ et plus mais inférieur au seuil obligeant l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT qu'un règlement sur la gestion contractuelle a été adopté le 13 octobre 2020;

CONSIDÉRANT qu'une municipalité doit faire rapport concernant l'application de la gestion du règlement de gestion contractuelle une fois par année;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 108-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Marie-Claude Couture, fait rapport aux membres du conseil que les règles de passation de contrat en 2020 ont été respectées et qu'aucune problématique ou situation particulière n'a été soulevée.

Adopté

6. CONGRÈS ADMQ 2021 – LA GRANDE DIFFUSION

CONSIDÉRANT que le congrès annuel de l'ADMQ se tiendra en diffusion Web en 2021;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 109-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise Madame Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister au congrès de l'Association des Directeurs municipaux du Québec.

QUE la Municipalité de Saint-Côme défraie le coût de l'inscription au montant de 399 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

7. PAIEMENT GDG ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT la facture de GDG Environnement pour le contrôle biologique des insectes;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Résolution numéro 110-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise Mme Marie-Claude Couture, directrice générale et secrétaire-trésorière, payer la première partie de la facture au montant de 87 610,95 \$ incluant les taxes.

Adopté

8. CORRECTION RÉOLUTION 093-2021-03

CONSIDÉRANT l'entente avec le syndicat canadien de la fonction publique;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 111-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme embauche, Jessica Tardif, à titre de secrétaire de gestion à 100 % de son échelle salariale pour la période de probation.

QUE le salaire soit à 100 % de l'échelle après la période de probation.

QUE le début de l'emploi est le 12 avril prochain.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents nécessaires à son embauche.

Adopté

9. CONTRAT – REFONTE SITE WEB

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme désire actualiser son site Internet pour qu'il soit plus facile d'utilisation;

CONSIDÉRANT la Politique d'achat local en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2020;

CONSIDÉRANT les trois prix reçus suite à la demande de prix à des entreprises soient :

DEVICOM : 17 351,25 \$
BLANKO : 18 500 \$
GUIDI.CO : 21 375 \$

CONSIDÉRANT qu'après études et analyse du comité en charge de la refonte du site Internet soient d'octroyer le mandat à Blanko pour différentes raisons soient :

- La proximité de la firme étant donné que le Comité désire avoir une visite pour la mise en place du projet et une visite pour la présentation à la fin du mandat;
- L'analyse des sites Internet réalisés par Blanko qui correspond davantage aux besoins de la Municipalité;
- L'offre de service qui correspond davantage aux besoins de la Municipalité;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Résolution numéro 112-2021-04

Il est proposé par madame la conseillère Elaine Roy
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme octroi le mandat à Blanko pour la réalisation du nouveau site Internet de la Municipalité.

Adopté

10. LETTRES ENTENTES SCFP

CONSIDÉRANT les cinq (5) lettres d'entente à signer avec le Syndicat Canadien de la Fonction publique (SCFP);

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 113-2021-04

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, Marie-Claude Couture, ainsi que le Maire, Martin Bordeleau, à signer les lettres d'ententes :

- 2021-01 : Création du poste mécanicien
- 2021-02 : Création du poste responsable Hygiène du milieu
- 2021-03 : Création du poste secrétaire de gestion
- 2021-04 : Horaire d'été travaux publics
- 2021-05 : Annexe A qui remplace l'Annexe A de la convention collective pour corriger des erreurs de date d'ancienneté

Adopté

11. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT ENCADRANT LES RÉSIDENCES DE TOURISME

Un avis de motion est déposé par monsieur le conseiller Michel Venne à l'effet d'adopter, lors d'une séance ultérieure, un règlement ayant pour effet d'encadrer les résidences de tourisme sur le territoire de la Municipalité de Saint-Côme.

FINANCES

12. APPROBATION DES COMPTES À PAYER

La secrétaire de séance dépose aux membres du conseil une liste des comptes payés et à payer au montant de **79 779,31 \$** en date du 31 mars 2021.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 114-2021-04

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme approuve la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, étant les chèques numéros : **19555 à 19575**



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



Fichiers électroniques (dépôt direct) : **2717 à 2757**

totalisant un montant de **79 779,31 \$ \$**

QUE la liste des comptes à payer et déboursés fait partie intégrante de la présente résolution.

Adopté

13. ACCEPTATION DES CHÈQUES ÉMIS

La secrétaire de la séance dépose aux membres du conseil une liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés au cours du mois de mars et totalisant un montant de **378 028,96 \$**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 115-2021-04

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Côme approuve la liste des chèques émis, déboursés directs et des salaires payés au cours du mois de mars 2021 :

Étant les chèques numéros : **19510 à 19513; 19532 à 19546 & 19548 à 19550 (96 307,97 \$)**

Fichier électronique (dépôt direct) : **2645 à 2653; 2693 à 2706 & 2714 (109 508,19 \$)**

Fichier électronique (prélèvement direct) : **715 à 717 & 721 à 754 (69 747,48 \$)**

Sommaire de paie :

03 mars 2021 – 17 434,54 \$
10 mars 2021 – 23 646,53 \$
17 mars 2021 – 16 905,70 \$
24 mars 2021 – 23 250,03 \$
31 mars 2021 – 21 228,52 \$
102 465,32 \$

totalisant un montant de **378 028,96 \$**

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pour toutes questions, Monsieur le Maire, Martin Bordeleau, vous invite à communiquer avec lui ou avec la directrice générale, Marie-Claude Couture, qui se feront un plaisir de vous répondre. Le numéro du bureau est le 450 883-2726 au poste 7361 pour Monsieur le Maire et 7315 pour la directrice générale.

Courriel : maire@stcomelanaudiere.ca et dq@stcomelanaudiere.ca

VOIRIE – AQUEDUC – EAUX USÉES

15. NETTOYAGE DU RÉSEAU – OCTROI DU MANDAT



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



CONSIDÉRANT que le réseau d'égout doit être nettoyé de façon régulière pour éviter toute problématique;

CONSIDÉRANT les prix demandés à EBI et Enviro Saninord et le coût par jour du nettoyage en évaluant que ça peut prendre de 5 à 10 jours selon l'ampleur du nettoyage;

CONSIDÉRANT les prix reçus :
- EBI : 2 775 \$ par jour plus les taxes applicables
- Enviro Saninord : 3 000 \$ par jour plus les taxes applicables

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 116-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le nettoyage du réseau d'égout soit octroyé à EBI pour un montant de 2 775 \$ par jour plus les taxes applicables pour un maximum de 10 jours de nettoyage.

Adopté

**16. DÉPÔT DEMANDE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET
PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION**

CONSIDÉRANT que la route de la Ferme est une route importante qui mène aux sentiers de la Swaggin et des TNO;

CONSIDÉRANT que le chemin demande des investissements importants de changements de ponceaux, de drainage, de dynamitage et de rechargement pour permettre aux véhicules d'utiliser cette rue en toute sécurité et permettre le déneigement l'hiver;

CONSIDÉRANT que les travaux sont évalués à 40 000 \$;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 117-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Directrice générale et secrétaire-trésorière, Marie-Claude Couture, soit autorisée à déposer une demande de subvention dans le programme d'aide à la voirie locale – Volet projet particulier d'amélioration.

Adopté

17. ACHAT CAMION

CONSIDÉRANT les besoins du service de Voirie;



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



CONSIDÉRANT la possibilité d'acquérir un camion en bonne condition à un coût raisonnable qui a été inspecté par le futur mécanicien de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que le camion aura besoin d'équipements pour répondre aux besoins des travaux à réaliser dans la Municipalité de Saint-Côme;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 118-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité acquiert le camion Inter 5900 de l'année 2006 (Numéro de série : 1HSXRAPT76J248637) au coût de 40 000 \$ plus les taxes applicables aux Entreprises forestières Martin Durand Inc.

QUE la directrice générale soit autorisée à investir un montant maximum de 25 000 \$ pour l'achat d'équipement pour le camion.

QUE la Municipalité paie le camion et l'équipement avec le fonds de roulement dont elle dispose.

Adopté

18. OCTROI DE CONTRAT – TROTTOIRS SUR LA 347

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publiques *Construction d'un trottoir en bordure de la 347*;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, montant incluant les taxes :

BLR Excavation inc. : 287 862,67 \$

Trottoir Joliette inc. : 322 222,99 \$

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation des ingénieurs en charge du projet soit GBI inc.;

CONSIDÉRANT que les deux soumissions sont conformes;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 119-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Saint-Côme octroie le contrat à BLR Excavation inc. au montant de 287 862,67 \$ incluant les taxes.

QUE les travaux puissent débuter lorsque le règlement d'emprunt numéro 660-2021 aura été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et que le permis de voirie du MTQ soit délivré.

Adopté



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



19. OCTROI DE MANDAT – ÉTUDE DE VÉTUSTÉ DES ÉQUIPEMENTS ET DE LA MISE À NIVEAU DE LA STATION D'EAUX USÉES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme a des travaux importants à réaliser à la station de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire déposer une demande de subvention dans un programme en vue de diminuer les coûts directs aux citoyens;

CONSIDÉRANT que pour déposer une demande de subvention, la Municipalité doit avoir une évaluation des travaux à réaliser ainsi qu'une idée des coûts de réalisation;

CONSIDÉRANT la soumission de la firme d'ingénierie GBI inc. au montant de 13 500 \$ plus les taxes applicables;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 120-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité octroi le mandat à la Firme GBI inc. afin de réaliser l'analyse de vétusté des équipements et mise à niveau de la station de traitement des eaux usées au coût de 13 500 \$ plus les taxes applicables.

Adopté

20. EMBAUCHE JOURNALIER TEMPORAIRE – PÉRIODE ESTIVALE

CONSIDÉRANT que la Municipalité a beaucoup de travaux à réaliser cette année et que le service de voirie est très sollicité;

CONSIDÉRANT la possibilité d'embaucher un journalier temporaire pour la période estivale;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 121-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité embauche, à titre de journalier temporaire, Monsieur Steve Martin, aux conditions prévues à la convention collective.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE

21. LOGICIEL PG PREMIÈRE LIGNE

CONSIDÉRANT que le Service incendie de la Municipalité de Saint-Côme désire uniformiser leur logiciel incendie et celui de sécurité civile ainsi qu'uniformiser le logiciel avec celui de Saint-Alphonse-Rodriguez;

CONSIDÉRANT que le coût annuel est moins dispendieux que ICO Technologie;



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



CONSIDÉRANT que le coût d'acquisition inclus de la formation qui nous permettra d'optimiser l'utilisation du logiciel;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 122-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier
Appuyé par monsieur le conseiller Guy Laverdière
Et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la Municipalité de Saint-Côme autorise l'acquisition du Logiciel PG Première ligne au coût de 6 564 \$ plus les taxes applicables, coût incluant la formation, l'implantation, ainsi que le programme CESA.

Adopté

URBANISME & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

21. ADOPTION NOMS DE NOUVELLES RUES À SAINT-CÔME

CONSIDÉRANT les récentes propositions déposées au Département d'urbanisme de la Municipalité en vue d'officialiser le nom de nouvelles voies de circulation;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite déterminer de manière officielle le nom des nouvelles voies de circulation en cours d'élaboration;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 123-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par madame la conseillère Manon Pagette
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution.

QUE la Municipalité de Saint-Côme demande officiellement à la Commission de Toponymie d'officialiser le nom des voies de circulation suivantes :

Lot # 6 341 752 – rue Marie-Noël
Lot # 6 341 751 – rue Darie
Lot # 6 341 757 – rue Marie-Ange
Lot # 6 341 763 – rue Alfreda
Lot # 6 341 762 – rue Malyka
Lot # 6 341 756 – rue Marie-Anne
Lot # 6 341 753 – rue Mélinda
Lot # 6 419 880 et 6 419 882 – rue Ludovic
Lot # 6 389 020 – rue Arvin
Lot # 5 541 477 – rue des Chanterelles
Lot # 6 425 673 – chemin de la Falaise
Lot # 6 412 728 – rue Manon
Lot # 5 678 998 – rue des Hauteurs
Lot # 5 678 998 – rue du Prestige

QUE la Municipalité transmette les documents appropriés ainsi que cette résolution à la Commission de Toponymie du Québec.

Adopté



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



22. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – MANDAT 2021-2023

CONSIDÉRANT le règlement 438-2008 relatif au Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT l'obligation règlementaire stipulée à l'article 6 dudit règlement;

CONSIDÉRANT l'expiration des mandats des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 124-2020-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Venne

Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le Conseil procède à la nomination des nouveaux membres du Comité Consultatif d'Urbanisme pour le mandat 2021-2023, ci-dessous nommés :

- M. Maurice Mongeon
- Mme Louise Arbour
- M. Yves Tanguay
- M. Gérald Lemieux
- M. Yvan Morin

Adopté

LOISIRS – CULTURE – TOURISME – VIE COMMUNAUTAIRE

23. ROUTE THÉMATIQUE – ENTENTE MRC DE MATAWINIE – COMPLICE DE MARQUES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme s'est jointe aux municipalités de Saint-Alphonse-Rodriguez et Sainte-Marcelline-de-Kildare pour la réalisation d'une route thématique située sur la route 343;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a obtenu de madame Caroline Proulx, députée de Berthier, Ministre du Tourisme et Ministre responsable de la région de Lanaudière une aide financière discrétionnaire de 10 000 \$ pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a obtenu de madame Nadine Girault, députée de Bertrand, Ministre des Relations internationales et de la Francophonie et Ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration une aide financière discrétionnaire de 10 000 \$ pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que la MRC de Matawinie est allée en appel d'offres pour la création d'une unité visuelle et d'un plan de développement pour le projet de route touristique;

CONSIDÉRANT la firme COMPLICE DE MARQUE INC. a été retenue pour remplir ce mandat;



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 125-2021-04

Il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette
Appuyé par madame la conseillère Elaine Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

- QUE** le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante et ne peut en être dissocié.
- QUE** la Municipalité convienne d'une entente avec la MRC de Matawinie afin que la MRC encadre le mandat de la firme COMPLICE DE MARQUE INC. et que la Municipalité de Saint-Côme en assure le paiement jusqu'à concurrence de 20 000 \$, tous les montants excédentaires à cette somme seront répartis en parts égales entre les trois municipalités.
- QUE** cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 621 00 411.
- QUE** le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les documents afférents à ce dossier.

Adopté

24. COMMANDITE – CENTRE EXCELLENCE ACROBATIQUE VAL SAINT-CÔME

CONSIDÉRANT la demande de commandite du Centre d'Excellence Acrobatique Val Saint-Côme pour l'année 2021;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 126-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Appuyé par monsieur le conseiller François Chevrier
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

- QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
- QUE** la Municipalité de Saint-Côme remette 2 000 \$ à titre de commandite pour le Centre d'Excellence acrobatique Val Saint-Côme.

Adopté

DIVERS

25. AFFAIRES NOUVELLES

Monsieur Guy Laverdière mentionne que la situation avance bien concernant le Comité Municipalité Amie des Aînés.

26. PÉRIODE DE QUESTIONS

Pour toutes questions, Monsieur le Maire, Martin Bordeleau, vous invite à communiquer avec lui ou avec la directrice générale, Marie-Claude Couture, qui se feront un plaisir de vous répondre. Le numéro du bureau est le 450 883-2726 au poste 7361 pour Monsieur le Maire et 7315 pour la directrice générale.

Courriel : maire@stcomelanaudiere.ca et dq@stcomelanaudiere.ca



Municipalité de Saint-Côme
1673, 55^e rue
Saint-Côme (Québec) J0K 2B0



27. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Résolution numéro 127-2021-04

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne
Appuyé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance soit et est levée.

Adopté

Martin Bordeleau
Maire

Marie-Claude Couture
Directrice générale et secrétaire-trésorière